



Mesures sanitaires de l'Église catholique en Hainaut pour lutter contre la pandémie de coronavirus

Informations complémentaires – 16 mars 2020

Chers confrères,

Voici encore quelques informations complémentaires, qui tiennent compte de l'évolution de la situation ces dernières heures.

1° Célébrations

Les autorités civiles ont pris des mesures plus restrictives contre le Covid 19. Seules les funérailles en cercle restreint sont possibles. Les baptêmes et mariages religieux ne sont plus autorisés, même en cercle restreint.

2° Temps de Prière dans les crématoriums

Ces temps de prière sont supprimés jusqu'à nouvel ordre.

3° Scrutins

Les célébrations de scrutin pour les catéchumènes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Ces informations sont transmises aux curés et doyens. Merci de les transmettre à qui de droit (prêtres, diacres, secrétariats...) pour soigner une bonne communication.

Merci de votre collaboration à chacun en ces temps difficiles.

Avec mes salutations bien fraternelles.

Lundi 16 mars 2020

*Olivier Fröhlich
Vicaire général*